



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Université de Genève, 66 Boulevard Carl-Vogt, 1205 Genève.
Tél : 022 379 06 46 | Web : www.unige.ch/sysener

SÉMINAIRE ÉNERGIE – ENVIRONNEMENT Conférences 2025 - 2026

Gains d'efficacité énergétique: **Obligation et nouveau rôle des fournisseurs d'électricité.**

Baptiste Antille
SIL

Jeudi 4 décembre à 17h15

**Université de Genève
66 Boulevard Carl-Vogt, 1205 Genève
Salle 1 (rez-de-chaussée)**

Conférence en présentiel suivie d'un apéritif

Diffusion en direct avec Zoom : <https://unige.zoom.us/j/66272209617>
ID de réunion : 662 7220 9617
Code secret : 305678

Ces informations sont disponibles sur notre site www.unige.ch/sysener

L'orateur

Baptiste Antille est responsable de la division Politique énergétique des Services industriels de Lausanne depuis 2017, et délgué à l'énergie de la Ville de Lausanne depuis 2023. Sa formation de base est un master EPFL en environnement, complétée par de nombreuses formations continues, notamment en management, en marketing et en communication. Il travaille depuis 2008 dans le domaine de l'énergie, en particulier dans l'efficacité énergétique.

La conférence

A partir du 1er janvier 2026, les fournisseurs d'électricité ont l'obligation de réaliser des économies d'électricité, au bénéfice de leurs consommateurs finaux. Cette évolution législative découle de l'« acte modificateur unique », plus communément appelé « Mantelerlass », et « Effel » pour la partie relative à l'efficacité énergétique. Après un bref résumé de ces nouvelles exigences, nous ferons un survol de la manière dont les Services industriels de Lausanne (SiL) encouragent l'efficacité énergétique, avant de discuter des impacts organisationnels d'« Effel » pour un fournisseur d'électricité. Le point de vue des SiL vis-à-vis de cette réglementation sera partagé, en évoquant les avantages espérés et les difficultés identifiées.